

on m'a dit de ne pas trop m'inquiéter. Je croyais qu'il s'agissait de mon vote sur le drapeau. On m'a affirmé que les passions ne pousseraient néanmoins personne à se venger d'un député pour sa position sur une question particulière. Mais ce n'était sans doute pas une simple coïncidence, que les deux incidents se soient produits le même jour. Cela laisse croire que des entretiens se sont poursuivis dans les cercles ministériels au sujet de certains représentants.

On n'en a plus entendu parler avant le début de l'année lorsqu'une série de questions a été publiée au *Feuilleton* au sujet d'un certain citoyen de la ville de Brandon, impliqué dans l'enquête sur l'immigration des Chinois. J'ai été étonné de voir que ces questions n'avaient pas été présentées par un député avec de longs états de service...

Une voix: Ni par un ministre.

• (5.40 p.m.)

L'hon. M. Dinsdale: Ni par un ministre. Le député en question, l'honorable député d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso) n'était même pas à la Chambre lorsque l'enquête sur l'immigration des Chinois était en cours. Mais les questions sont restées au *Feuilleton* assez longtemps et ce n'est que le 4 mars de l'année suivante, 1965, que j'ai été attaqué directement à la Chambre par le ministre de la Justice de l'époque. J'ai répondu aux accusations le 5 mars 1965, n'étant pas à la Chambre le 4 mars vu que je prononçais un discours à Montréal le jour où l'accusation a été portée.

M. Nielsen: Où le député d'arrière-ban a-t-il obtenu ses renseignements?

L'hon. M. Dinsdale: J'arrive, et j'en donne l'assurance au député du Yukon (M. Nielsen). Il fallait juger les événements au fur et à mesure qu'ils se produisaient. Comme je l'ai déjà laissé entendre, je me suis demandé pourquoi le député d'Hamilton-Ouest, qui n'était pas à la Chambre quand l'incident s'était produit, avait inscrit ces questions au *Feuilleton*.

Par suite de l'attaque à la Chambre, plusieurs articles ont été publiés dans les journaux. Je ne saurais trouver mieux pour résumer l'affaire que l'article de feu Norman Phillips, l'un des membres hautement respectés de la Tribune des journalistes, qui a paru dans le *Star* de Toronto. Voici les titres qui coiffaient cet article: «Attaqués à cause de scandales libéraux, ils cherchent des scandales conservateurs» et «Politique à la mode d'Ottawa». L'article se lit ainsi:

L'affaire Buddy Leeds est l'histoire d'un restaurateur chinois, d'un premier ministre en colère, et d'un ministre de la Justice dépourvus de jugement.

[L'hon. M. Dinsdale.]

Elle pourrait porter en sous-titre: «La politique à la mode d'Ottawa».

Le premier ministre a fourni la morale de l'affaire un malencontreux jour de décembre, avant même de savoir que le restaurateur chinois existait.

Par une étrange coïncidence, M. Pearson a cité Confucius: «Quiconque cherche le scandale perd pied.»

Le premier ministre était fâché le 18 décembre car, quelques jours auparavant, lors d'une émission télévisée, un ancien ministre conservateur inoffensif du nom de Walter Dinsdale avait cru bon, en homme bien pensant, de parler du manque d'intégrité en haut lieu.

Sans perdre de temps, M. Pearson avait écrit à M. Dinsdale, le défiant de fournir des preuves ou de porter des accusations précises.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai répondu immédiatement à sa lettre et je tiens à signaler que le premier ministre a nié par la suite avoir reçu ma réponse et j'ai dû lui en envoyer une copie. Mais cela est un à-côté, et je poursuis la lecture de l'article de Norman Phillips.

Depuis que les conservateurs avaient dévoilé qu'un adjoint exécutif avait, paraît-il, offert un pot-de-vin de \$20,000 et avait obligé le gouvernement à créer la commission Dorion, les libéraux s'étaient mis à éprouver fiévreusement les dossiers pour trouver des choses à reprocher aux conservateurs.

Les fouilles avaient produit une lettre écrite par M. Dinsdale le 17 août 1960 au nom d'un commentateur chinois, Yuen Bak Lee. Populaire à Brandon, au Manitoba, où il exploite les Litchi Gardens, avenue Princess, on le connaît localement sous le nom de Buddy Leeds.

M. Phillips a examiné très consciencieusement le cas au complet et il considère le rôle joué par le député d'Hamilton-Ouest en cette affaire. Puis il passe à l'importante étape suivante de toute cette intrigue à la date déjà mentionnée, soit le 4 mars, alors que le ministre de la Justice à l'époque a lancé une attaque personnelle contre moi dans les termes suivants, et je cite l'article de M. Phillips:

«J'attire votre attention sur une cause de falsification, commence l'honorable M. Favreau, dans laquelle on a porté une accusation et introduit parallèlement une instance en conspiration—soit la cause de Buddy Leeds.»

Il a lu des extraits de la lettre de M. Dinsdale et expliqué que l'accusation avait été retirée un an plus tard. On laissait supposer qu'il y avait eu ingérence politique dans le cours de la justice.

«Il y a eu d'autres cas de ce genre, ajouta sinistrement l'honorable M. Favreau, il y en a eu un certain nombre, un assez bon nombre.»

Le recours à la lettre de M. Dinsdale ne convenait pas très bien dans le cas du ministre de la Justice se lançant à l'attaque, lequel a la réputation d'un homme excessivement juste.

Il a attaqué M. Dinsdale un jour où celui-ci n'était pas à la Chambre pour se défendre.

Comme Andrew Brewin (N.P.D.-Greenwood) le dit: «Le ministre ne sert pas ses intérêts en se moquant ainsi du fourgon, si c'est bien ce qu'il essayait de faire.»

M. Dinsdale est revenu à la Chambre hier avec une longue apologie portant sur les Canadiens d'origine chinoise bénéficiant d'une amnistie alors qu'ils avaient enfreint les règlements sur l'immigration.

De fait, sa lettre ressemblait à celles que 99 p. 100 des députés écrivent en faveur de leurs commentants.